

Communiqué

Mars 2021

AUGMENTER LE PRIX DE L'ARENH SANS SE VOIR IMPOSER HERCULE, C'EST POSSIBLE!

Beaucoup de choses ont été écrites ces derniers temps sur l'ARENH, mécanisme infernal créé en 2010 par la loi NOME que FO n'a cessé de combattre.

Dans le contexte difficile où se débat EDF, il est important de rappeler l'intention du législateur quand il a institué cet ARENH et surtout ce que l'on constate aujourd'hui.

UN MÉCANISME NÉFASTE POUR EDF

Le législateur a conçu cet instrument qui n'existe nulle part ailleurs **pour une durée transitoire de 15 ans de 2010 à 2025** pour permettre aux concurrents d'EDF de **se doter durant ce laps de temps de moyens de production propres leur permettant de le concurrencer**.

Résultat des courses : il n'y a eu quasiment aucun investissement des fournisseurs alternatifs qui se sont contentés de se biberonner à cet ARENH! Facile la concurrence dans ces conditions!

UNE LÂCHETÉ NOTOIRE DES GOUVERNEMENTS

Le législateur avait prévu que **le prix d'accès à cet ARENH devait évoluer chaque année** en fonction de certains critères de coûts listés par le texte. Mais il a, dans le même temps, prévu que la méthode à retenir pour ce calcul devait résulter d'un décret en Conseil d'État, ce qui devait être une simple formalité.

En réalité, le décret discuté en 2014 n'est jamais paru! La Commission européenne ayant fixé des conditions inacceptables, ce qui a empêché qu'il sorte. EDF a donc vu le prix de l'ARENH bloqué depuis 2012, contrairement à l'esprit de la loi qui voulait que le prix de cet ARENH évolue chaque année!

Plus que jamais, FO condamne cet ARENH mortifère qui a coûté des milliards à EDF depuis sa création et s'interroge sur le fait que son prix n'ait pas été revu comme cela était prévu.



Plutôt que de vouloir démanteler le Groupe EDF, le gouvernement devrait a minima appliquer la loi... Pas la peine de faire appel à Zeus et à tout l'Olympe!

Il n'y a donc pas besoin d'Hercule pour faire évoluer le prix de l'ARENH, mais juste de courage politique par rapport à la Commission européenne.

Plus largement, et indépendamment du fait que l'ARENH disparaîtra en 2025, FO Énergie et Mines réitère que la concurrence est un échec retentissant dans le secteur de l'énergie. D'ailleurs, une des principales associations de consommateurs, la CLCV, vient de demander le retour du monopole de service public de l'électricité alors qu'elle était initialement en faveur de la concurrence!

Cela montre que rien n'est perdu et qu'il nous faut poursuivre notre combat pour refuser le démantèlement d'EDF et exiger un Service public républicain pour le secteur de l'énergie.